



**PRÉFET
DES BOUCHES-
DU-RHÔNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**DIRECTION DE LA CITOYENNETÉ
DE LA LÉGALITÉ ET DE L'ENVIRONNEMENT**

ELECTIONS LEGISLATIVES DE JUIN 2022

DECLARATION DE CANDIDATURE - 1^{er} TOUR

RECEPISSE DEFINITIF

Le préfet des Bouches-du-Rhône

Vu le code électoral,

1 – donne récépissé définitif à **M. CASTEL Rodolph**

de sa déclaration de candidature au 1^{er} tour des élections législatives de juin 2022

dans la circonscription n° **11** du département des Bouches-du-Rhône

avec, comme remplaçant(e) éventuel(le) **Mme MAZUEL Geneviève**

dont l'acceptation se trouvait jointe à la déclaration.

2 – a bien noté que le candidat *

s'est rattaché à un parti ou un groupement politique en vue du financement des partis politiques

~~ne s'est pas rattaché à un tel parti ou groupement politique.~~

Fait à Marseille, le 19 mai 2022

Pour le Préfet
Le directeur de la citoyenneté
de la légalité et de l'environnement

* rayer la mention inutile

Fabrice BONICEL